



Qu'est-ce que la Protection Maternelle et Infantile?

La PMI est un service public qui est offert à tous les futurs parents, aux parents et aux enfants de moins de 6 ans. Son objectif est de s'assurer que chaque future maman soit accompagnée pendant sa grossesse et que chaque enfant, dans son cadre de vie, bénéficie de soins nécessaires à son développement physique, psychomoteur ou encore social.

Quelle est sa composition?

Le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels médico-sociaux : médecin, infirmière-puéricultrice, infirmière, sage-femme, conseil, psychologue et personnel administratif. Cette richesse des profils et des regards additionnée à un travail partenarial permettent une approche singulière qui respecte la spécificité de chaque enfant.

Quelles sont les missions de la PMI?

Vous attendez un bébé

- Les sages-femmes vous accompagnent pendant votre grossesse : suivi médical, préparation à l'accouchement, choix de l'allaitement, suites de couches...
- Les infirmières-puéricultrices vous aident à préparer l'arrivée de votre bébé : accueil du bébé, choix du matériel, retour à domicile, vie pratique et familial
- Les psychologues peuvent être consultés en pré et post natal.

Votre enfant vient de naître et vous avez besoin d'aide et de conseils

 Dès la naissance de votre bébé, les infirmières-puéricultrices sont à votre écoute. Elles proposent un soutien adapté et des conseils personnalisés sur les soins quotidiens : accompagnement de l'allaitement, pesée, alimentation, sommeil, hygiène, pleurs du nourrisson...

Avant même votre sortie de la maternité, pensez à réserver un rendez-vous avec les professionnels de la PMI.

LE PUY-EN-VELAY - tél. 04 71 07 44 32 YSSINGEAUX - tél. 04 71 59 04 70 BRIOUDE - tél. 04 71 50 34 55